

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2035

Edition du
28 avril 2014

DANS CE NUMÉRO

Salaire minimum: qui perd gagne (Jean-Pierre Ghelfi)

Un désavantage apparent peut procurer un avantage réel

Le non de la Suisse à l'Europe: un retour (Invité: Daniel S. Miéville)

L'impréparation du monde politique et de l'opinion à un futur débat sur un accord institutionnel avec l'UE fait fortement penser à la période précédant le 6 décembre 1992

Les balances commerciales ne penchent pas impunément d'un côté ou de l'autre (Lucien Erard)

La Suisse ou l'Allemagne devraient-elles viser activement à réduire leur excédent commercial? Deux articles pour comprendre (1/2)

Balance commerciale: les réalités sont plus complexes que la théorie ne le suggère (Jean-Pierre Ghelfi)

Les raisons d'être sceptique (2/2)

L'Espace Arlaud à Lausanne propose une riche exposition des œuvres de Gaspard Delachaux (Pierre Jeanneret)

«Gaspard Delachaux. Un monde à part», Espace Arlaud, Lausanne, jusqu'au 15 juin

Longo maï: que cela dure longtemps (Yvette Jaggi)

Pour ses 40 ans, la coopérative fait le point sur «L'utopie des indociles». Exposition itinérante, publications, témoignages sur la vie autrement

Salaire minimum: qui perd gagne

Un désavantage apparent peut procurer un avantage réel

Jean-Pierre Ghelfi - 17 avril 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25664>

L'initiative populaire sur l'introduction d'un [salaire minimum](#) de 4'000 francs par mois ne l'emportera pas devant le double vote souverain du peuple et des cantons le 18 mai prochain.

Probablement parce que les gens ne sont pas vraiment opposés à l'existence de bas salaires, pour autant qu'ils ne soient pas concernés. Et certainement parce que les milieux bourgeois et patronaux qui rejettent ce projet parviendront à convaincre une majorité de l'électorat que cette mesure transformerait des salariées et salariés mal payés en personnes sans emploi qui seront à charge de l'assurance-chômage et de l'aide sociale.

Pour autant, les organisations syndicales ont en fait déjà gagné. Elles sont parvenues à ancrer dans l'opinion publique que 4'000 francs mensuels est un niveau minimum dans les conditions actuelles d'existence en Suisse.

Il est frappant d'observer toutes les entreprises qui se font un [point d'honneur](#), soudainement, d'annoncer qu'elles vont adapter leur niveau de rémunération pour se conformer à ce seuil minimum: entre autres, le commerce de détail à Genève, H&M, Lidl, Bata, les librairies en Suisse alémanique, les

fleuristes et les boulangeries pour leur personnel de vente formé, les entreprises de la branche de la sécurité, les industries graphiques et des machines, l'Union des paysans.

Notons que ces 4'000 francs sont calculés sur la base de douze salaires, et qu'il s'agit d'un montant brut, dont il faut déduire les cotisations aux assurances sociales. Enlevés les primes d'assurance-maladie, les impôts et le loyer, le solde permet dans le meilleur des cas d'assurer une existence frugale.

On essaie de nous présenter les situations d'apprentissage ou d'acquisition de connaissances, qui comportent des salaires inférieurs, comme inconciliables avec l'initiative – donc dont une acceptation pourrait menacer l'existence. C'est nous prendre pour des imbéciles. Le texte soumis au vote prévoit en effet que *«la Confédération peut édicter des dérogations pour des rapports de travail particuliers»*.

On peut aussi mettre de côté, dans ce débat, les renvois continuels aux conventions collectives de travail (CCT), qui sont toujours parées de toutes les vertus lorsqu'il est question d'édicter des mesures visant à mieux protéger les personnes salariées... qui ne sont précisément pas couvertes par une CCT. Cette situation est

malheureusement celle d'environ la moitié des personnes actives en Suisse, en particulier de celles qui sont les plus mal payées et donc directement visées par l'initiative sur les 4'000 francs.

Une étonnante contradiction

Par ailleurs, si l'on observe attentivement l'argumentation des milieux patronaux, on ne peut s'empêcher de relever une étonnante contradiction.

Les entreprises qui veulent engager des salariés en provenance de l'Union européenne doivent, selon les commissions de gestion des Chambres fédérales, leur assurer un revenu suffisant pour pouvoir subvenir à leurs besoins sans avoir recours à l'aide sociale. Autrement dit, au moins 22 francs de l'heure, c'est-à-dire 4'000 francs par mois.

Mais cette «*exigence*» posée lorsqu'il s'agit d'appliquer la libre circulation des personnes cesse curieusement d'exister lorsqu'il est question du marché suisse du travail. Ce qui montre bien que la position adoptée par les milieux économiques est dictée davantage par des considérations idéologiques qu'économiques.

Sur le fond du problème, n'est-

il pas paradoxal d'encourager le maintien d'activités économiques qui ne sont pas capables de payer un maigre salaire de 4'000 francs par mois? Toutes les personnes qui travaillent à plein temps pour un gain inférieur à cette somme occupent en fait des activités qui sont subventionnées par l'Etat. Ces personnes ne pouvant en effet couvrir tous les coûts de leur existence, elles émargent à l'aide sociale pour payer leur prime d'assurance-maladie, voire leur loyer.

Curieuse conception du fonctionnement d'une économie de marché qui permet à des entreprises de ne subsister qu'à condition de

bénéficier d'un soutien indirect de l'Etat!

Un débat en réalité idéologique

Dans ce dossier, les milieux économiques n'en sont pas à une contradiction près. «*Normalement*», ils sont totalement opposés à toute mesure publique qui permet de maintenir des structures économiques dépassées, selon leur propre terminologie. L'efficacité de l'économie de marché tient au fait que les structures désuètes sont «*naturellement*» éliminées et remplacées par des organisations plus efficaces et plus productives. Dans les

grandes lignes, c'est bien ainsi que se développe le système économique, qu'il améliore sa productivité et permet de relever les rémunérations. Mais pourquoi ces principes ne devraient-ils plus valoir lorsqu'il est question d'activités qui ne parviennent pas à payer décemment leur personnel?

Sous couvert de divergences économiques, on est en réalité confronté à un débat idéologique. Les syndicats seront perdants sur l'idéologie. Mais, comme nous l'avons relevé plus haut, ils ont déjà largement gagné sur le terrain économique. Ce sont les partisans de l'économie de marché concurrentielle qui devraient s'en féliciter.

Le non de la Suisse à l'Europe: un retour

L'impréparation du monde politique et de l'opinion à un futur débat sur un accord institutionnel avec l'UE fait fortement penser à la période précédant le 6 décembre 1992

Invité: Daniel S. Miéville - 24 April 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25681>

On peut imaginer que le peuple aura à moyen terme à se prononcer sur l'avenir des relations entre la Suisse et l'Europe, en ayant pour une fois à répondre à une question directement et clairement posée.

C'est tout au moins un scénario possible si les négociations entre Berne et Bruxelles sur un accord institutionnel s'engagent et aboutissent. Il s'agirait alors, sachant que notre partenaire européen ne

veut plus du *statu quo*, de choisir entre une consolidation de la voie bilatérale, une «*voie bilatérale +*» en quelque sorte, ou, en confirmant le rejet de la libre circulation des personnes, une prise de distance avec l'UE adoptant la forme d'accords plus proches d'une sorte d'«*Alleingang +*» que d'une «*voie bilatérale -*».

C'est là de la musique d'avenir, la situation peut évoluer de façon très différente et plus ou moins rapidement, les

protagonistes étant nombreux – 28 Etats membres plus la Commission européenne – à être en mesure de jeter du sable dans les rouages. On vient d'en voir un exemple avec l'intervention du [Royaume-Uni](#) pour retarder l'adoption par Bruxelles d'un mandat de négociation sur la question institutionnelle. Mais il n'est jamais trop tôt pour s'y préparer.

C'est même une nécessité si l'on considère que les deux

votations du 6 décembre 1992 et du 9 février 2014 ont été, de façon assez semblable, lamentablement gaspillées par le camp qui avait les cartes en main pour l'emporter s'il n'avait accumulé les erreurs.

La comparaison a certes des limites, du fait que la votation du 9 février dernier était un accident de parcours au résultat inattendu. Ni d'un côté ni de l'autre la question posée au peuple n'avait été conçue et préparée comme une épreuve de vérité. Mais la similitude de la faiblesse conceptuelle et du manque de pertinence de la campagne, comme du manque d'engagement dans le camp des vaincus, est tout de même troublante. Et laisse fortement craindre qu'on les reproduise à l'identique lors d'un prochain exercice.

En 1992 déjà, le camp du oui avait dépensé plus que le camp du non à l'EEE, qui semblait pourtant beaucoup plus présent dans l'espace public avec un message plus convaincant. Il faut porter au crédit d'Economiesuisse qu'elle a compris qu'il fallait être présent sur la durée et longtemps avant les échéances électorales. Encore faut-il que le message fasse sens auprès de ses destinataires, qu'il soit compris et qu'il possède une certaine charge émotionnelle. Le fameux pommier et le slogan associant accords bilatéraux et prospérité ne répondaient à aucune de ces conditions. La dernière mouture faisait même plus penser à une campagne des écologistes contre l'abattage

artisanal des arbres fruitiers à haute tige qu'à un choix crucial pour la prospérité de l'économie.

Helvétocentrisme

L'helvétocentrisme qui porte à l'illusion sur les rapports de force entre Berne et Bruxelles et la marge de manœuvre de la Suisse, n'a guère changé en 20 ans.

Après l'échec de l'EEE en 1992, le Conseil fédéral demande en février 1993 déjà l'ouverture de négociations bilatérales sur seize dossiers différents. Certains pensent que ce sera une affaire de mois. Or il faudra deux ans pour que Bruxelles ouvre des négociations sur six dossiers et dix ans pour que les premiers accords entrent en vigueur.

Au début de cette année, un des maîtres-arguments des initiants fut que le retour au contingentement de la main-d'œuvre étrangère ne provoquerait aucune réaction sérieuse à Bruxelles. Si le but de Christoph Blocher est manifestement de casser les accords bilatéraux, il ne fait guère de doute que certains défenseurs de l'initiative de l'UDC péchaient par ignorance et naïveté en présentant comme une simple et inoffensive formalité la dénonciation de la libre circulation des personnes. Une partie de l'opinion était toute prête à avaler une telle affirmation, qui répondait à la certitude que la Suisse a le droit et la force pour elle face à l'UE.

Un modèle qui affiche ses succès depuis huit ou cinq siècles – selon que l'on remonte au Pacte de 1291 ou à «*Marignan 1515*» cher à Christoph Blocher – ne peut que s'imposer face à une *Fehlkonstruktion* (construction inadéquate) tout juste sexagénaire.

Impréparation problématique

Cette approche non actualisée des rapports de force s'accompagne d'une impréparation organisationnelle et intellectuelle tout aussi problématique.

Christoph Blocher n'a pas attendu pour commencer à mettre ses troupes en ordre de bataille. Il a anticipé en créant fin octobre dernier déjà une [organisation](#) destinée à regrouper tous les adversaires d'un accord institutionnel avec l'UE, plus opérationnelle que l'[Asin](#) qui fait un peu assemblée folklorico-nostalgique de papis à bretelles. Les opposants ont déjà un *mantra*: «*non aux juges étrangers*», qui répond au «*non à l'EEE*» de 1992.

Le camp qui entend revenir en arrière dans la relation avec l'UE a déjà un chef, une organisation, probablement des réserves financières, un slogan et un message familier pour l'opinion. Un message réactualisé au début de l'année. La campagne pour l'initiative contre l'immigration de masse a réintroduit un ferment de détestation de l'UE. Un ferment qui a déjà

commencé à travailler une pâte promettant de lever pour la prochaine consultation populaire.

Qu'y a-t-il en face? Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Yves Rossier, semble bien seul à porter le dossier de l'accord institutionnel. Et surtout personne n'a entrepris d'imaginer ce que pourrait représenter un tel accord. On s'est même interdit d'y penser.

Sous la forme d'un accord-cadre regroupant les quelque 120 accords conclus entre la Suisse et l'UE mais excluant la reprise automatique du droit européen, un rapprochement institutionnel a été timidement évoqué à quelques reprises, sans suite, depuis une dizaine d'années. [Micheline Calmy-Rey](#) s'était même risquée à rompre une lance en faveur d'une telle solution au soir du vote favorable sur la libre

circulation en février 2009, mais sans trouver d'écho.

Parler d'un accord-cadre irritait autant les pro que les anti-européens, pour des raisons tout à fait contradictoires. Les premiers y voyaient un misérable *ersatz* d'adhésion et les seconds une adhésion camouflée. Entre les deux, personne n'avaient envie de se brûler les doigts avec une question politiquement et électoralement explosive.

C'est dire que l'idée d'un accord institutionnel n'a fait l'objet, en dehors du département des affaires étrangères, d'aucun examen politique et ne dispose pour l'heure d'aucun soutien. Le Conseil fédéral est divisé, les partis ont, avec les élections fédérales de 2015 et surtout la répartition des sièges au Conseil fédéral, des préoccupations autrement plus

importantes. L'opinion n'a pas la moindre idée du pourquoi et du comment d'un accord institutionnel.

Tout cela fait penser au contexte de l'avant 6 décembre 1992, où le peuple était convié, après 20 ans de propagande officielle excluant l'adhésion à l'UE, à faire un grand saut. On sait ce qu'il en advint.

Quand les milieux intéressés auront fini de phosphorer sur des modèles de contingentement de la main-d'œuvre étrangère d'une infinie complexité, dont l'astucieuse sophistication ne risque pas de les rendre acceptables par Bruxelles pour autant, ils pourront utilement investir l'énergie, l'imagination et les neurones si heureusement stimulés à cette occasion dans l'anticipation de ce qui pourrait être une campagne décisive pour l'avenir de ce pays.

Les balances commerciales ne penchent pas impunément d'un côté ou de l'autre

La Suisse ou l'Allemagne devraient-elles viser activement à réduire leur excédent commercial? Deux articles pour comprendre (1/2)

Lucien Erard - 26 avril 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25687>

Bon réflexe de l'ancien président du Directoire de la Banque nationale: [Jean-Pierre Roth](#) fait remarquer que les [reproches](#) adressés à l'Allemagne par la Commission européenne, qui la tance pour

ses excédents commerciaux, pourraient aussi être faits à la Suisse (voir aussi [l'article de Jean-Pierre Ghelfi](#)).

Mais réflexe cependant teinté d'égoïsme: il se limite à

dire que cet excédent - 12% du PIB en Suisse en 2013 - «*ne nuit pas à la santé*» du pays. Or, ce disant, notre auteur se réfère uniquement à la situation du pays excédentaire.

Il est vrai que nous sommes plus riches. Il est vrai aussi que ces excédents sont en bonne partie investis à l'étranger. Mais c'est faire l'impasse sur les reproches faits à l'Allemagne, que Roth comme aussi [Guy Verhofstadt](#) qualifient d'insensés.

Car un excédent commercial ici correspond à un déficit ailleurs, lequel entraîne une baisse du cours de la monnaie nationale, donc des prix à l'exportation ainsi qu'une augmentation des prix à l'importation. Ces variations de cours touchent aussi bien les pays excédentaires que les pays déficitaires s'ils renoncent à intervenir sur le marché monétaire. En bonne théorie économique, l'équilibre des échanges devrait donc progressivement se rétablir grâce à l'évolution des taux de change.

Déficitaire, un pays qui veut éviter une hausse des prix à l'importation ne peut qu'emprunter pour soutenir sa monnaie. Inversement, un pays excédentaire qui veut éviter de ruiner son économie par une hausse des prix à l'exportation peut intervenir sans limites en vendant de sa monnaie nationale - comme le fait la

Suisse depuis quelques années.

La situation se présente différemment au sein de la zone euro de l'Union européenne. Dans ce cas, un pays excédentaire, l'Allemagne par exemple, concurrence l'industrie et les services des autres pays membres qui, faute de pouvoir dévaluer, doivent faire pression sur les coûts de leur production pour devenir plus compétitifs et réduire le pouvoir d'achat de leur population pour freiner leurs importations. Ils se trouvent dans l'obligation de pratiquer une politique déflationniste douloureuse, à l'exemple des pays du sud de l'Europe ou de la France voisine qui se voit de surcroît contrainte de ramener son déficit budgétaire à moins de 3%.

Si donc l'Union européenne s'adresse à l'Allemagne, c'est parce qu'il s'avère moins douloureux pour un pays excédentaire de rétablir l'équilibre de sa balance commerciale en augmentant ses coûts de production par des hausses de salaire - ce que le gouvernement allemand vient au demeurant de faire en introduisant le salaire minimum - et en augmentant la demande de biens

d'importation par des baisses d'impôt, des investissements publics et des déficits budgétaires.

En termes macroéconomiques, un excédent de la balance commerciale correspond à une réduction de la demande intérieure du pays qui ne peut être compensée que par un accroissement des dépenses publiques et par une diminution de l'épargne.

Le [rapport](#) de la Commission européenne, qui traite de la prévention et de la correction des déséquilibres macroéconomiques, ne parle pas évidemment de la Suisse. Il n'en demeure pas moins que nos excédents pèsent sur les pays déficitaires.

Si dans l'ensemble nous avons raison d'empêcher une hausse du franc, qui aurait des effets destructeurs pour notre industrie d'exportation et nos services, nous devrions, sans attendre d'y être contraints, augmenter nos investissements publics, nos déficits budgétaires et le pouvoir d'achat de notre population, le tout pour contribuer à la relance chez nos partenaires commerciaux européens déficitaires.

Balance commerciale: les réalités sont plus complexes que la théorie ne le suggère

Les raisons d'être sceptique (2/2)

Jean-Pierre Ghelfi - 26 April 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25691>

Difficile de contester qu'un excédent de la balance commerciale à un endroit correspond à des déficits de balances commerciales à d'autres endroits (voir [l'article de Lucien Erard](#)).

Les livres de macroéconomie, ceux de Paul A. Samuelson en particulier, indiquent que l'excédent dans un pays se traduit par une hausse du cours de sa monnaie de sorte que le coût de ses exportations augmente, ce qui devrait inciter les importateurs à réduire leurs achats. La situation est inverse pour les pays qui ont une balance commerciale déficitaire.

Les livres d'économie internationale (par exemple [Paul Krugman](#)) nous disent que le cours de leur monnaie devrait baisser de sorte que leurs exportations deviennent plus avantageuses, ce qui devrait conduire leurs importateurs à en augmenter leurs acquisitions. Ainsi, en théorie, tout est bien qui finit bien: les variations des taux de change permettent, dans la durée, de rétablir l'équilibre des balances commerciales.

Mais la réalité est manifestement plus complexe que ce que les livres racontent. Des pays peuvent avoir des

excédentaires durant des décennies (par exemple, le Japon au cours de la période 1960-2000) ou au contraire durablement déficitaires (par exemple, les Etats-Unis durant la plus grande partie du 19^e siècle) sans que le cours de leur monnaie ne change significativement.

Ou bien, depuis que prévalent les taux de change flottants au plan mondial, la valeur de la monnaie d'un pays peut se déprécier fortement sans que pour autant le déséquilibre de sa balance commerciale ne se corrige: en franc suisse, le dollar américain a perdu en gros 50% de sa valeur depuis le début du 21^e siècle et la balance commerciale des Etats-Unis reste tout autant déficitaire.

Une partie de l'explication est comptable: lorsque le cours d'une monnaie diminue de X%, il faut parvenir à augmenter les exportations dans une proportion supérieure à X pour obtenir une valeur plus élevée. Mais elle est aussi commerciale: peut-être est-il trivial de souligner que, pour exporter un produit, il ne suffit pas que son prix ait baissé, mais il faut encore des importateurs qui aient des raisons de l'acquérir.

Inconcevable?

Le cas de la Suisse est instructif. La balance commerciale a quasi toujours été déficitaire jusque dans les années 1980. Mais depuis une trentaine d'années, elle est devenue excédentaire. Or, presque simultanément, le cours du franc n'a cessé de renchérir par paliers. Evolution au total inconcevable si l'on en croit les traités d'économie.

L'explication que nous suggérons est la suivante. En dépit de la hausse du cours du franc, les importateurs (étrangers) ont maintenu leurs achats parce que la demande des produits que les entreprises helvétiques proposent n'a pas faibli. Et s'agissant des produits importés en Suisse, la hausse du cours du franc permet d'en honorer les factures en déboursant moins de francs.

Il y a probablement aussi une autre raison. La hausse régulière du franc suisse depuis une quarantaine d'années (avec l'instauration des taux de change flottants) exerce une pression régulière sur les entreprises qui veulent exporter tout ou partie de leur production en les obligeant à améliorer en permanence leur productivité pour soutenir la concurrence. En simplifiant: la

hausse du cours de la monnaie conduit les entreprises à devenir plus fortes. Mais inversement, la baisse du cours d'une monnaie peut agir comme un oreiller de paresse. Les entreprises attendent de la diminution de la valeur de leur monnaie un avantage comparatif suffisant pour maintenir, voire augmenter leurs exportations. Ne serait-ce pas, dans la période récente, le cas des Etats-Unis?

Dans ce débat, les situations de l'Allemagne et de la Suisse sont analogues. Leurs produits sont bien exportés parce qu'ils bénéficient d'une bonne demande dans le monde. Et l'on ne voit pas quelles mesures pourraient être prises dans l'un et l'autre pays pour réduire la demande étrangère. L'augmentation des dépenses publiques n'y changerait probablement pas grand-chose. La hausse du pouvoir d'achat

de la population pourrait éventuellement contribuer à rééquilibrer leur balance commerciale à condition que les consommateurs se mettent à acheter davantage de produits importés plutôt que d'épargner.

Sans même aborder la résistance des entreprises à cette mesure qui pourrait dégrader leur situation financière, ce n'est pas gagné d'avance!

L'Espace Arlaud à Lausanne propose une riche exposition des œuvres de Gaspard Delachaux

«Gaspard Delachaux. Un monde à part», Espace Arlaud, Lausanne, jusqu'au 15 juin

Pierre Jeanneret - 23 April 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25676>

Gaspard Delachaux est l'une des valeurs sûres de l'art en Suisse romande. Né en 1947 à Lausanne, il a enseigné depuis 1987 la sculpture à l'[Ecal](#). De surcroît, ses œuvres, régulièrement exposées, jouissent de la faveur d'un large public.

Les vastes volumes de l'Espace Arlaud lui consacrent une grande [exposition](#) (102 sculptures, 42 dessins, un choix parmi ses 200 carnets et 6 films d'animation). Il faut commencer la visite au sous-sol par une salle que l'on parcourt avec une lampe de poche. Se dévoile alors par étapes une importante série de sculptures, que l'on pourrait croire retrouvées sous la terre ou

dans un tombeau. Certaines d'entre elles, par leur hiératisme, font songer à l'art mésopotamien ou hittite.

Le sentiment de l'étrange est au cœur de l'œuvre de Delachaux, que l'on qualifiera, faute de mieux, de semi-figurative. Voici une barque de pierre, mais elle est habitée par un serpent à tête d'humanoïde. Voilà un indéfinissable quadrupède à trompe d'éléphant, mais en est-ce vraiment une?... Voilà encore une sorte de robot à la tête enfouie dans sa carapace, d'où n'émergent que le sommet du crâne et les yeux.

D'autres œuvres offrent quelque ressemblance avec des

déités égyptiennes, tel Khnoum à la tête de bélier. C'est dire que l'on est dans un monde mi-réel, mi-imaginaire et onirique. Un monde à part peuplé d'êtres hybrides, entre animalité et humanité, qui traduisent les doutes de l'artiste face à une société en pleine mutation. On notera sa prédilection pour des espèces de scarabées. L'un d'entre eux pourrait représenter le «*cafard*» de *La Métamorphose* de Kafka.

Mais les sculptures de Gaspard Delachaux séduisent aussi par la beauté et la noblesse originelle du matériau. L'artiste travaille essentiellement la pierre: granit noir de Belgique, marbre rose du Portugal, calcaires de

Bourgogne, travertin rouge d'Iran, et surtout pierre grise de Soignies. Tandis qu'il polit certaines parties de ses œuvres, il laisse à d'autres la rugosité qui met en valeur le grain de la pierre. Un peu comme, à l'Académie de Florence, les fameux *Prisonniers* de Michel-Ange, dont les formes semblent s'arracher à la matière. Le visiteur de l'Espace Arlaud est même invité à toucher, caresser les sculptures: au regard s'ajoute ainsi l'approche tactile.

L'exposition présente aussi de grands dessins de Delachaux et, dans la salle intitulée «*Le laboratoire des idées*», un choix

de ses carnets. En 20 années de croquis préparatoires, 70'000 bestioles ont été dessinées! Certaines pages de ces carnets sont assorties de réflexions sur la création artistique ou sur le regard du public moderne.

A propos de public, il faut dire que même les enfants, plus accessibles que les adultes «*raisonnables*» au monde de l'imaginaire, du merveilleux, du fantastique, y trouveront leur compte en visitant cette exposition. Les personnages de Delachaux ne ressemblent-ils pas à ceux de leurs BD et de leurs dessins animés? L'artiste s'est d'ailleurs lui-même mis

récemment au dessin d'animation. L'un d'entre eux, par exemple, représente un personnage se muant en une sorte de serpent, d'où il renaît comme embryon puis être humain.

Dans les combles, on peut découvrir, allongé sur une chaise longue, une sorte de vidéo sur écran géant. Le spectateur y voit défiler des nuages, d'où vont naître lentement les formes animalières étranges que l'artiste aime.

C'est dire que cette exposition, qui met en valeur une œuvre profondément originale, mérite d'être vue par grands... et petits.

Longo maï: que cela dure longtemps

Pour ses 40 ans, la coopérative fait le point sur «L'utopie des indociles». Exposition itinérante, publications, témoignages sur la vie autrement

Yvette Jaggi - 16 April 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25657>

Un prénom, un nom et «à Longo maï depuis 19xx». Ces quelques mots assortis d'une date résument les années vécues dans la coopérative par 63 de ses quelque 200 «*permanents*».

Dans la vidéo réalisée par la cinéaste Olga Widmer, ils viennent en témoigner tour à tour, chacun muni de l'objet symbole de son choix. Chaque présentation dure une minute, montre en main, selon un rythme bien réglé, parfaitement adapté à ces

«*marginiaux organisés comme une horloge suisse*», selon les dires des détracteurs les plus modérés de Longo maï.

En provençal, [Longo maï](#) signifie «*que cela dure longtemps*» - vœu adressé aux jeunes mariés. Qui l'eût cru en 1973, lorsque naquirent la coopérative et, dans la même année, la première ferme sise à Limans, en Haute-Provence, mais administrée depuis Bâle? Non seulement les bâtiments ont été remis en état, mais ils ont gagné en moyens pour une

exploitation largement autarcique et en capacité d'accueil de résidents permanents et d'écotouristes.

A moindre échelle, le même processus de réhabilitation, revitalisation et développement s'applique depuis plus de 20 ans dans des régions désertifiées de France, d'Autriche, d'Allemagne, voire dans le Jura suisse et en Ukraine. Le plus souvent en association avec le [Forum civique européen](#), ces coopératives participent à

diverses actions politiques internationales: projet social et écologique au Costa Rica, soutien aux immigrés africains travaillant dans les cultures d'Andalousie, défense des requérants d'asile, aux côtés notamment de Cornelius Koch (1940-2001), l'abbé des réfugiés dont deux fidèles de Longo maï ont écrit la biographie ([DP 2022](#)).

Allergie aux chimères économiques ou réalisme fondamentaliste? Longo maï ne cherche pas à dépasser le capitalisme. Il se contente de le prévenir en refusant catégoriquement les attributs et modes de fonctionnement. Dans les fermes de la communauté, les chevaux sont de trait, les semences d'origine, l'économie de proximité et de subsistance. On maintient le moins de distance possible entre une production diversifiée et une consommation prudente. Pas le moindre risque de globalisation, ni de spécialisation outrancière, ni de compétition sauvage. Pas non plus de propriété privée du sol ou des bâtiments, ni de loyers à payer ni de salaires à gérer. Car, à Longo maï, le travail à la ferme ou à l'atelier n'est pas rémunéré, mais son produit est utilisé collectivement pour couvrir les dépenses liées aux besoins de la vie quotidienne de chacun.

En bonne logique solidaire et

radicalement anticapitaliste, la société coopérative représente la seule forme juridique convenant aux entreprises de l'archipel Longo maï, dont le seul mode de gouvernance applicable reste l'autogestion en *Landsgemeinde* quasi permanente. Avec le risque majeur d'«*une réunionite aiguë, maladie quasi incontournable de tout bon collectif qui a tenu l'épreuve du temps*», selon les termes de Marie-Pascale Rouff dans l'excellent [catalogue](#) de l'exposition du quarantième anniversaire. Mais on peut admettre avec elle que «*l'horizontalité soit l'art du désordre incroyablement organisé.*»

Précision de l'horloge suisse, maîtrise du débat général, voilà qui rappelle l'implacable rigueur d'une règle communautaire qui aura valu à Longo maï la récurrente accusation de constituer une secte, des campagnes de diffamation et d'interminables procédures, en France notamment. Mais «[les irréductibles de Longo maï](#)» ont tenu bon.

Cette intransigeante résistance se fonde non seulement sur une idéologie commune et une conviction personnelle profonde. Elle tient aussi à un mode de vie qui sait faire place à l'oisiveté - au sens étymologique de non travail -

et aux activités culturelles. Longo maï se situe dans l'ère précapitaliste, celle où il y avait encore une continuité entre l'art et l'artisanat, entre la création et la technique. D'où la place importante accordée dans les coopératives à la poésie, au dessin et à la musique, dont témoignent nombre de publications et enregistrements. S'y ajoutent un [blog](#) régulièrement alimenté et [Zinzine](#), la radio libre et sans publicité qui émet depuis 1981 dans la Haute-Provence et les Bouches-du-Rhône, 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Décidément, [Longo maï](#) n'est pas un mouvement pionnier comme les autres, à inscrire dans la longue liste de ceux qui cherchent à fonder une économie plus solidaire. Son modèle, plus exigeant que celui de l'une ou l'autre des alternatives proposées au fil des crises du capitalisme contemporain, se distingue par sa radicalité et son pouvoir de subversion.

Comme l'a dit le conseiller aux Etats Luc Recordon lors du vernissage de l'étape lausannoise de [l'exposition des 40 ans](#): «*A l'heure où l'Europe semble régresser douloureusement, Longo maï démontre qu'il peut arriver que nos valeurs se mettent en pratique.*» Pour réagir comme le préconisait Cornelius Koch: «*Quand la vie devient dure, il faut faire la fête.*»

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée mais encouragée, pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Salaire minimum: qui perd gagne

<http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis399.html>

<http://www.tagesanzeiger.ch/wirtschaft/geld/Die-Loehne-steigen-schon-vor-der-Abstimmung-/story/17574055>

Le non de la Suisse à l'Europe: un retour

http://www.swissinfo.ch/fre/nouvelles_agence/international/Proposition_suisse_sur_la_Croatie_encore_dans_limpasse_a_Bruxelles.html?cid=38396150

<http://www.nzz.ch/aktuel/schweiz/blochers-neue-anti-eu-kampftruppe-steht-1.18193648/>

<http://asin.ch/>

<http://www.letemps.ch/Page/Uuid/2bb3b00c-f6f2-11dd-b8a7-ca4d88a5b5ba/Lac>

Les balances commerciales ne penchent pas impunément d'un côté ou de l'autre

<http://www.letemps.ch/Page/Uuid/21e82e60-b9e1-11e3-921c-c4e68dd9a813/>

http://www.huffingtonpost.de/2014/03/05/deutschlands-exportueberschuss-zu-hoch_n_4901240.html

<http://www.domainepublic.ch/articles/25691>

<http://www.zeit.de/wirtschaft/2013-11/deutschland-eu-export-ueberschuss>

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52014DC0150&rid=5>

Balance commerciale: les réalités sont plus complexes que la théorie ne le suggère

<http://www.domainepublic.ch/articles/25687>

<http://www.amazon.fr/%C3%89conomie-internationale-Paul-Krugman/dp/2744075302/>

L'Espace Arlaud à Lausanne propose une riche exposition des œuvres de Gaspard Delachaux

<http://www.ecal.ch/>

http://www.musees.vd.ch/no_cache/espace-arlaud/lagenda/affichage/article/gaspard-delachaux-un-monde-a-part/

Longo maï: que cela dure longtemps

<http://www.prolongomaif.ch/>

<http://forumcivique.org/>

<http://www.domainepublic.ch/articles/25058>

<http://www.prolongomai.ch/publikationen/b%C3%BCcher/>

<http://www.drorlist.com/textes/londror.html>

<http://cabrery.unblog.fr/>

<http://www.zinzine.domainepublic.net/index2.php>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Coop%C3%A9rative_europ%C3%A9enne_Longo_Ma%C3%AF

<http://www.prolongomaif.ch/les-cooperatives/exposition-en-suisse>